

SM le Roi visite le centre de réforme d'Oukacha à Casablanca

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-09-2010 00:01:13

- **La réinsertion des détenus se fait par l'éducation et la formation professionnelle.**
- **Le Souverain prend connaissance des réalisations accomplies par les centres d'accompagnement carcéral et post-carcéral dans le domaine de la réinsertion socioprofessionnelle des détenus.**
- **SM le Roi préside la cérémonie de signature d'une convention de partenariat pour favoriser la contribution des entreprises citoyennes au dispositif de réinsertion.**

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, s'est rendu, lundi, au centre de réforme d'Oukacha à Casablanca où le Souverain a visité le complexe pédagogique de la maison carcérale des mineurs et s'est enquis des réalisations du dispositif de réinsertion socioprofessionnelle accomplies par les centres d'accompagnement post-carcéral, réalisés par la Fondation Mohammed VI de réinsertion des détenus dans différentes villes du Royaume.

A cette occasion, le Souverain a présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Fondation, la Délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

L'itinéraire Royal a porté sur le centre de formation professionnelle et les ateliers réalisés au sein de la maison carcérale pour mineurs, où le Souverain a remis les diplômes de fin d'études à dix lauréats majors de leurs promotions, sachant que la réinsertion des détenus se fait par l'éducation et la formation professionnelle.

Le Souverain a ensuite visité l'école instaurée par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de la convention avec la Fondation Mohammed VI de réinsertion des détenus. SM le Roi a remis, à cette occasion, le diplôme de Baccalauréat à un lauréat pensionnaire de la maison carcérale.

Après la visite de la bibliothèque et de l'espace multimédia, le Souverain s'est enquis, au sein du service de préparation à la réinsertion, des réalisations des centres d'accompagnement post carcéral qui accompagnent les ex-détenus dans leur volonté d'insertion dans la vie familiale et socioprofessionnelle.

A l'issue de cette visite, ont été présentés à SM le Roi, que Dieu L'assiste, des porteurs de projets auxquels ont été remis des équipements et des soutiens financiers pour la réalisation de leurs projets.

A également été présentée à SM le Roi une invention marocaine consistant en le développement de systèmes de sécurité pour véhicules à travers l'utilisation du téléphone portable.

Le Souverain a, par la suite, présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, la DGAPR et la CGEM, visant à

mobiliser l'entreprise marocaine pour qu'elle soutienne cette dynamique de réinsertion par l'encadrement, la promotion et le recrutement éventuel des profils répondant aux besoins du marché du travail.

Il est à signaler que cette visite royale s'est déroulée en présence des associations partenaires de la Fondation et des entreprises citoyennes qui se sont inscrites, depuis son démarrage, dans ce dispositif de réinsertion des détenus.

Le dispositif de réinsertion bénéficie aux ex-détenus porteurs d'un projet individuel de réinsertion élaboré pendant la période de leur détention par le service de préparation à la réinsertion qui constitue un préalable à leur admission aux prestations post-carcérales.

Les détenus ayant profité des services de préparation à la réinsertion, dans l'établissement pénitentiaire où des prestations de formation professionnelle sont fournies dans le cadre des projets de réinsertion de la Fondation en partenariat avec les départements concernés, pourront à la libération et grâce aux services du centre d'accompagnement post-carcéral, être accompagnés pour une réinsertion sociale et professionnelle personnalisée.

Ces centres, déjà opérationnels à Agadir, Salé, Casablanca, et en cours de réalisation à Oujda, Fès et Marrakech, sont animés par des assistants sociaux et une cellule spécialisée pour la recherche d'emploi, la résolution de problèmes et le suivi médical.

Il est à rappeler que la mise en place de ces centres a été accompagnée par la signature de plusieurs conventions inscrites dans le cadre de la nouvelle orientation de la Fondation, et dont la cérémonie a été présidée par SM le Roi, que Dieu L'assiste, le 30 mai 2006 à Casablanca.

Il s'agit de l'actualisation de la convention-cadre entre la Fondation, le ministère de la Justice, le secrétariat d'Etat chargé de la Formation professionnelle et l'Office de formation professionnelle et de promotion du travail. Cette convention, portant sur le programme de réinsertion socioprofessionnelle des détenus et signée initialement en 2005, a été adaptée pour se conformer avec la nouvelle stratégie de la Fondation.

Il s'agit aussi d'autres conventions signées par la Fondation avec l'Agence nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), et divers acteurs publics et privés ainsi que des associations de micro-crédit, en vue d'octroyer des micro-crédits aux porteurs de micro projets individuels ou collectifs.

Grâce à l'accompagnement assuré par ces centres, et notamment aux liens entretenus avec les familles, les employeurs, les autorités et les associations locales, la réinsertion des détenus ayant investi le temps de leur incarcération dans la réadaptation et la qualification et ayant manifesté la volonté de porter un projet personnel de réinsertion, gagne en efficacité et permet aux ex-détenus d'assumer leur entière citoyenneté et de s'intégrer dans la démarche de développement globale du Maroc.

Cette dynamique s'étendra à l'occasion du programme d'action 2008 - 2011 pour concerner d'autres régions du Royaume, avec notamment la réalisation de centres similaires dans les villes de Settat, Oujda, Fès, Marrakech, Tanger et Laâyoune.

MAP